



Collège Notre Dame de Sion
6 Avenue Beaumarchais
38100 Grenoble

NOM PRENOM DE L'ELEVE

DIPLOME NATIONAL DU BREVET EPREUVE ORALE
HISTOIRE DES ARTS

NOM DES EXAMINATEURS :	JURY N° :				
	Niveau de maîtrise				
EVALUATION DES COMPETENCES		Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très Satisfaisant
MAITRISE DE LA LANGUE FRANCAISE : EXPRESSION ORALE		De 0 à 5 pts	De 6 à 15 pts	De 16 à 20 pts	De 21 à 25 pts
Communiquer en tenant compte de son interlocuteur (voix, regard, posture).	/25				
Adapter un niveau de langue correct.	/25				
TOTAL	/50				
MAITRISE DU SUJET		Insuffisant	Fragile	Satisfaisant	Très Satisfaisant
INTRODUCTION		De 0 à 1 pt	De 2 à 4 pts	De 5 à 7 pts	De 8 à 10 pts
1. L'élève est capable de présenter l'œuvre et son auteur, le genre et la technique utilisée. Il sait décrire son œuvre en utilisant un vocabulaire spécifique et adapté aux domaines étudiés.	/10				
DEVELOPPEMENT		De 0 à 5 pts	De 6 à 15 pts	De 16 à 24 pts	De 25 à 30 pts
2. L'élève connaît le contexte historique, social et culturel de l'œuvre. Il connaît le mouvement artistique auquel est rattaché l'œuvre. 3. L'élève est capable d'exprimer son ressenti face à cette œuvre, d'expliquer pourquoi il a choisi cette œuvre, ce qu'il a aimé ou non. 4. L'élève est capable de rapprocher, avec pertinence, l'œuvre de référence avec plusieurs œuvres de domaines différents en justifiant ces rapprochements. Il fait preuve de curiosité et d'une ouverture d'esprit (recherches personnelles et réfléchies).	/30				
CONCLUSION		De 0 à 1 pt	De 2 à 4 pts	De 5 à 7 pts	De 8 à 10 pts
5. L'élève fait une conclusion dans laquelle il dit ce que cela lui a apporté.	/10				
TOTAL PARTIE MAITRISE DU SUJET	/50				
TOTAL GENERAL		/100			
APPRECIATION					